

Plateau de MAGNY - SAINT-REMY TOUJOURS PLUS DE BETON ET DE BOUCHONS



UN AVENIR BIEN SOMBRE POUR NOTRE PLATEAU

33 logements prévus au rond-point de Cressely, le plus passant de la ville !!!

Malgré nos demandes et actions, le **permis de construire a été délivré le 16 février** dernier. Maintenant, plus de 400 habitants et usagers du plateau demandent l'**annulation de ce permis** :

- **Inadapté** au lieu : 2 cubes de plus de 13 m de haut, un "marqueur d'entrée de ville" selon M. le Maire !
- **Stationnement** insuffisant : places payantes en sous-sol et 7 places à l'extérieur !
- **Sécurité routière** négligée par la mairie, le bailleur social ARCADE, le Conseil Général, la CASQY !

M. le maire, protégez notre commune en préservant cette entrée de ville.

Un PLU incohérent : le rond-point de Cressely est entouré de deux zones pavillonnaires côté Magny : **UB** (zone pavillonnaire dense, maisons à bardage bois) et **UC** (zone pavillonnaire avec terrains privatifs).

Très étrangement, un petit triangle de zone **UA** a été inséré à l'emplacement du projet Arcade. Dans le PLU, les zones UA sont des zones à caractère mixte (logements collectifs, commerces, équipements publics) et correspondent aux quartiers autour de l'hôtel de ville et du Buisson. **Pourquoi cette zone pavillonnaire devient une zone d'habitations collectives ?**

Association Vivre en Harmonie à Magny-les-Hameaux (vhmh 78114@gmail.com)

Le Plateau de Beauplan, faisant partie du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, devrait être « **urbanisé en harmonie avec le tissu bâti existant, respecter l'identité du territoire et préserver la qualité du paysage** », conformément à la charte du parc.

La réalité est tout autre ! Un projet de barre d'immeuble sur un site inscrit, des bâtiments qui manquent d'homogénéité et ne s'intègrent pas dans le site, des constructions qui ne respectent pas les zones naturelles et historiques des hameaux, la transformation du « Cœur de ville » de Magny en cité nouvelle, et une petite parcelle en plein rond-point, en bout de la plaine agricole d'Aigrefoin, qui va recevoir 33 logements. **Qui valorise la perspective et préserve le paysage ?**

A cela viennent s'ajouter les problèmes de circulation que les élus s'obstinent à ignorer. Une seule route mène au carrefour de la D 938/D36 pour aller à Saclay, Versailles et St Quentin en Yvelines. **Chaque matin les usagers sont pris dans le piège d'une route à 1 voie qui reçoit 10 000 véhicules par jour ! TOUS les véhicules sortiront sur cette route complètement saturée aux heures de pointe. Qui se préoccupe de la sécurité ?**

Association « Vivre les Hauts de Saint-Rémy » (vhsr@bbox.fr)

Avec l'arrivée de nouvelles activités et de nombreux établissements d'enseignement et de recherche sur le plateau de Saclay, la pression immobilière va croître sur les communes du Parc avec son lot de dommages collatéraux : augmentation du trafic routier sur des axes déjà saturés aux heures de pointe, dégradation du cadre de vie et des paysages urbains. L'Union des Amis du Parc partage l'inquiétude des habitants. Pour résoudre les problèmes de congestion routière et préserver ce « poumon vert » aux portes de la capitale, la priorité n'est pas de construire à tout prix des logements mais de développer au plus vite des modes de transport complémentaires et alternatifs à la voiture.

Union des Amis du Parc (contact@amis-parc-chevreuse.org)

Nous sommes inquiets de voir se multiplier les projets d'immeubles de grandes dimensions et sans aucune unité de style, qui transforment petit à petit notre plateau en cité nouvelle sans âme.

Construire toujours plus, sans réelle prise en compte de l'avis des habitants, sans régler les problèmes existants (stationnement, circulation ...), c'est une fuite en avant irresponsable.

Collectif « Défendons le cadre de Vie de Beauplan et La Croix aux Buis » (dcvbc@outlook.fr)

L'ADVMC s'associe aux revendications de l'association de Magny-les-Hameaux. Notre village de Châteaufort est directement touché par l'accroissement de la circulation venant de la RD 938 déjà classée en zone de très fortes pollutions sonores et atmosphériques sur sa section de la Trinité.

Nous ne pouvons accepter de constructions nouvelles sur Magny-les-Hameaux tant qu'aucune solution ne sera trouvée pour limiter le trafic sur cette voie et la sécurité des riverains assurée.

Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise (advmc@free.fr)